

Réf. : 2017-LB

Dossier suivi par : Laurent BERTHELOT, Proviseur-adjoint

Objet : Courrier annulant et remplaçant le courrier du 12 octobre au sujet de l'organisation de la fin de l'année de la classe de 1ère STAV

Date : 25 octobre 2017

Madame, monsieur

Comme chaque année, le lycée agricole et général Michel Rocard sera le siège de nombreux examens. De nombreux enseignants seront mobilisés en surveillance mais aussi en évaluations orales et en corrections d'examens sur plusieurs semaines. De nombreuses salles également. Cela nous contraint à réorganiser le départ des élèves en cette fin d'année scolaire.

En conséquence, les élèves de 1ère STAV seront exceptionnellement libérés de cours à partir du vendredi 24 novembre (après les cours). Le transport en commun habituel sera disponible.

MODIFICATION : L'épreuve du baccalauréat anticipée de français aura lieu le LUNDI 27 novembre matin. L'accès à l'internat sera possible le dimanche 26 novembre sur inscription (voir coupon réponse joint) à remettre le 20 novembre au plus tard.

Calendrier des classes de 1 STAV:

stage en entreprise ou en organisme (sous réserve de ne pas avoir de stage à récupérer)	Du 6 au 17 novembre
Conseil de classe	Le mardi 21 novembre à 16h45
Remise des manuels scolaires (tout manuel perdu ou abimé sera facturé)	Dans la semaine du 20 au 24 novembre
Fin des cours	Vendredi 24 novembre selon l'emploi du temps de la semaine
remise des dossiers d'inscription	Dans la semaine du 20 au 24 novembre
Révisions de l'épreuve E1 de Français	<u>Durant la semaine du 20 au 24 novembre</u>
Retour à l'internat (internes uniquement)	Dimanche soir 26 novembre sur demande écrite : coupon réponse ci-bas à rapporter le 20 novembre à Mme MIALHE (CPE) (retour de l'élève lundi matin autrement)
Epreuve du baccalauréat E1 (écrit) "Langue française, littératures et autres modes d'expression"	Le lundi 27 novembre heure de convocation: 7h30 début d'épreuve : 8h fin d'épreuve à 11h sauf candidats bénéficiant d'aménagements: 12h
Réinscription	Lundi 11, mardi 12 et jeudi 14 décembre

Rappel au sujet des stages : Le stage est obligatoire. Tout élève absent en stage, sauf pour raison médicale ou cas de force majeure justifié par écrit sous 72 heures, sera considéré comme ayant abandonné la formation.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La proviseure du lycée,
P/O L BERTHELOT,
Marie-Noelle AYCOBERRY

COUPON REPONSE A L'USAGE DES FAMILLES (Modifié)

**DEMANDE DE POUVOIR BENEFICIER DE L'INTERNAT DIMANCHE 26 NOVEMBRE
(uniquement pour les élèves internes de la classe de 1ere STAV)**

Je soussigné M. ou Mme....., représentant légal de

....., élève interne de la classe de 1ere STAV

1/ atteste avoir pris connaissance du courrier **MODIFICATIF du 25 octobre** ayant pour objet la fin d'année scolaire

2/ sollicite l'hébergement à l'internat de mon fils/ ma fille durant **la nuit de dimanche 26 au lundi 27 novembre en vue de son examen (épreuve E1 du lundi 27 novembre matin)**

3/ **suis informé que mon enfant ne sera pas hébergé à l'issue de cet examen et devra quitter l'établissement (possibilité de repas du lundi midi)**

4/ suis informé(e) que cette disposition vise à permettre à mon fils /ma fille de préparer son examen dans des conditions optimales et qu'en cas de comportement inadapté, le chef d'établissement se réserve le droit de mettre fin à son hébergement sur le champ.

signature de l'élève

Date et signature du représentant légal

PS: bon à retourner à Mme MIALHE Lucile le lundi 20 novembre 2017. **Aucune demande ultérieure ne sera étudiée**